



**AN 2024
24-083**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 11 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Françoise VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. Gilles LÉCOLE
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Nathalie COLAS, procuration à Mme Fabienne PAULIN
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ

Absent excusé :

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

04/12/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

04/12/2024

**OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2024-2025 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES POUR LES PROJETS D'ÉCOLE**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que la ville soutient les écoles et leurs projets éducatifs pour apporter une qualité d'enseignement aux enfants scolarisés,

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20241211-DEL24_083-D

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Affaires scolaires, périscolaire et petite enfance réunie le 10 décembre 2024,

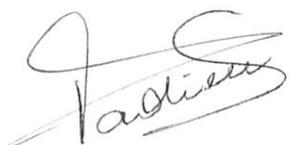
Ayant entendu l'exposé de Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, au périscolaire et à la petite enfance,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** une subvention de fonctionnement, pour l'année scolaire 2024-2025, aux associations OCCE de chaque école pour les montants suivants :

ELÉMENTAIRE	EFFECTIFS	MONTANT
La Fontaine	173	2 595 €
Louis Pergaud	172	2 580 €
Reine Astrid	312	4 680 €
Paul Fort	235	3 525 €
MATERNELLE	EFFECTIFS	MONTANT
André Bernard	89	1 335 €
Louis Pergaud	94	1 410 €
Reine Astrid	169	2 535 €
Jean Moulin	153	2 295 €
TOTAL	1 397	20 955 €

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que les crédits sont prévus au budget communal.
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à faire procéder au mandatement.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 18/12/2024
Et publié le 18/12/2024

Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE
le 18/12/2024
Application agréée E-legalite.com